REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

LA BANQUE MONDIALE

PASSATION DES MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE LES SERVICES DE CONSULTANTS

DEMANDE DE COTATION

N°00013/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/2026 DU 10 NOVEMBRE 2026

RELATIVE A L'ACQUISITION DES TERMINAUX AU PROFIT DU TRESOR

Référence : *P 505030*

Nom du Projet : *Programme d'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (PforR/IMPACT)*

Acheteur : *Unité de Coordination du Programme (PforR/IMPACT)*

Pays : *Cameroun*

Financement : *Crédit IDA N°7720- CM*

Code STEP: *CM-MINFI-555472-GO-RFQ*

Date : **10 NOVEMBRE 2026**

TABLE DES MATIÈRES

Section I – Instructions aux soumissionnaires

A. Introduction

1. Dispositions générales

B. Le Dossier de Demande de Cotation

2. Contenu du Dossier

C. Préparation des Cotations

3. Langue de l'offre
4. Documents constitutifs de l'offre
5. Cotation
6. Monnaies de l'offre
7. Eligibilité des fournisseurs
8. Délai de validité des cotations 6

D. Dépôt des cotations **6**

9. Cachetage et marquage des offres 6
10. Date et heure limite de dépôt des offres 7
11. Clarifications 7

E. Ouverture des plis et évaluation des offres **7**

12. Ouverture des plis 7
13. Evaluation et Comparaison des offres 7

F. Attribution du marché 7

14. Attribution du marché 7
15. Notification de l'attribution du marché 8
16. Signature de la lettre de marché 8
17. Corruption et manœuvres frauduleuses 8

Section II – Lettre de Demande de Cotation **10**

Section III – Modèles d'annexes **11**

1. Lettre de cotation 14
2. Bordereau Descriptif et Quantitatif 15
3. Description Technique des Fournitures 17
4. Lettre de marché 21
5. Tableau de la vérification administrative des Cotations 22
6. Tableau de comparaison des cotations 22

Préambule :

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : la lettre de Demande de Cotation,
- Pièce 1 : les instructions aux Fournisseurs,
- Pièce 2 : le modèle de cotation,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif.
- Pièce 4 : les spécifications techniques.
- Pièce 5 : le projet de Lettre de Marché,
- Pièce 6 : le Modèle de tableau de comparaison des offres,

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les Instructions aux soumissionnaires de même que les spécifications techniques des prestations demandées. qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, Ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de cotation et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le bordereau descriptif et quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotation, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.

Section I - Instructions aux Fournisseurs

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Ministère ou l'Unité d'Exécution du projet.
Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

1. Dispositions générales

1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotation

2. Contenu du Dossier

2.1 **Le Dossier de Demande de Cotation décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.**

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

(a) Demande de Cotation (DC);
(b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ);
(c) Modèle de lettre de cotation;
(d) Spécifications techniques;
(e) Projet de lettre de marché;
(f) Modèle de tableau de comparaison des cotations.

2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Demande de Cotation.

C. Préparation des offres

3. Langue de l'offre

3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la Consultation, seront rédigées en français ou en Anglais.

4. Documents constitutifs de l'offre

4.1 La cotation présentée en sept (07) exemplaires de son offre (un (01) original et six (06) copies) et une copie électronique dans un clé USB contenant la copie numérique marquées comme tels comprendront les documents suivants:

(a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée;
(b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) dûment rempli, daté et signé;
(c) Le projet de Lettre de Marché (LM) dûment rempli, daté et signé;
(d) **Avoir** au moins un (01) marchés dans les prestations en informatique au cours des cinq (05) dernières années (2020-2025) d'un montant minimum de Dix-neuf millions (19 000 000) FCFA Hors Taxes. Joindre les copies des marchés enregistrés (1ère page et page de signature) et les procès-verbaux de réception)

Le fournisseur produira en outre un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité : **(i) Attestation de non faillite; (ii) Attestation de conformité fiscal; (iii)Attestation de soumission CNPS;**

(iv)Attestation d'immatriculation (v) l'Attestation de domiciliation bancaire; (vi) Plan de localisation daté et signé sur l'honneur (vii) Attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).
Une connaissance simplement déclarative de TRESOR PAY ne suffit pas : elle doit être démontrée par des références, attestations, procès-verbaux, démonstrations ou qualifications vérifiables, sans exiger l'accès préalable à des informations confidentielles.

5. Cotation

5.1 Le Fournisseur précisera dans la Lettre de Cotation le lieu de livraison et la nature des prix :

a. Hors Taxes (HT);
et
b. Toutes Taxes comprise (TTC).

5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Cotation, en indiquant les caractéristiques des Prestations dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des Prestations qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

5.2 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.

N.B : Il est rappelé que les pièces administratives citées ci-dessus devront dater de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente, ne constituent pas un critère éliminatoire, mais seront déterminants pour **l'attribution du contrat.**

6. Monnaies de l'offre

6.1 Les prix seront libellés en FCFA.

7. Délai de validité des cotations

7.1 Les cotations seront valables pendant **90 jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et marquage des offres

8.1 Les Fournisseurs placeront sept (07) exemplaires de son offre un (01) original et six (06) copies) et une copie électronique dans un clé USB contenant la copie numérique dans une enveloppe cachetée :

(a) Adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation;

(b) Portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation.

9. Date et heure limite de dépôt des offres

9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis

10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

10.2 Le CSPM préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Évaluation et Comparaison des offres

Le CSPM procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

(a) Examen préliminaire :

Le processus d'évaluation démarrera dès l'ouverture des plis. L'examen préliminaire des Cotations aura pour objet d'identifier et de rejeter celles non conformes pour l'essentiel aux dispositions du dossier de demande de Cotation et les Cotations ainsi rejetées ne seront pas acceptées à l'examen détaillé.

Il s'agira de procéder à :

(b) L'examen de la vérification des pièces administratives;

(c) L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;

(d) Examen détaillé

Seules les cotations retenues à l'issue de l'examen préliminaire seront examinées à ce stade. Les cotations seront classées de la moins disante à la plus disante après vérification des calculs et corrections des erreurs éventuelles

Il s'agira de procéder à :

(e) La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

(f) **L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations**

(g) Vérification a posteriori

Il s'agira de procéder à la vérification à postériori pour le soumissionnaire classé premier de sa qualification conformément aux conditions de qualification ci-dessous. Aucun facteur qui n'est pas défini ci-dessous ne pourra être utilisé pour juger de la qualification du Soumissionnaire.

Les critères de qualification sont les suivantes :

Avoir au moinsun (01) marchés dans les prestations de fourniture au cours des cinq (05) dernières années (2020-2025) d'un montant minimum de Dix-neuf millions (19 000 000) FCFA Hors Taxes. Joindre les (1er et page de signature) copies des marchés enregistrés et les procès-verbaux de réception).

Le soumissionnaire sera évalué à déclaré le plus bas moins disant qui a été déterminé par des réponses aux procès-verbaux [illegible]

NB :

F. Attribution du marché

12. Attribution du marché

12.1 Le Maitre d'Ouvrage Délégué (MOD) attribuera le marché au Prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotation, et qu'elle est la cotation la moins disante.

13. Notification de l'attribution du marché

13.1 La signature de la Lettre de Marché par le Fournisseur et le MOD constituera la formation du marché. Cette Lettre de Marché sera notifiée par Ordre de Service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de Cotation.

14. Signature de la lettre de marché

14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, le MOD signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire.

15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption

15.1 La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes1. En vertu de ce principe, la Banque

a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

(i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;

(ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne » ou « entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influer sur l'attribution du marché ou son exécution);

(iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes

ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif, ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives) ;

(iv) se livre à des «manœuvres coercitives» quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et

(v) et se livre à des « manœuvres obstructives »

(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

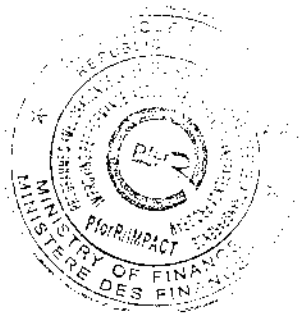
(bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et

b) Rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;

c) déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;

d) sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque2, y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation3 comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ;

e) pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, fournisseurs et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES

Section II - Lettre de Demande de Cotation

Réf N° 00126 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/10-2026 **Yaoundé, le 10 NOV 202**

Le Coordonnateur

A

MESDAMES/MESSIEURS

Objet : ***Demande de Cotation relative à l'acquisition des terminaux au profit du Trésor.***

Mesdames/Messieurs,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « *l'acquisition des terminaux au profit du Trésor* ».

Le présent marché est financé par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale.

A cet effet, vous trouverez ci-joint dans le dossier de Demande de Cotation, le Bordereau Descriptif Quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 27 DEC 2026 à 14 heures sous enveloppe cachetée adressée à ***l'Unité de Coordination du PforR-IMPACT ,Situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances sise au quartier Fouda à la rue dite ancienne Hysacam*** .

Portant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°00013 DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/2026 DU 10 NOV 2026 , RELATIVE A L'ACQUISITION DES TERMINAUX AU PROFIT DU TRESOR ».

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pendant ***90 jours*** à compter de la date d'ouverture des plis.

Les fournisseurs devront se référer au point 4.1 du présent dossier pour les conditions techniques à remplir pour la constitution de leurs offres respectives.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 02 DEC 2026 à **15 heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants.

Veuillez agréer, ***Mesdames/Messieurs***, l'expression de ma parfaite considération.

NB : Le délai maximum d'exécution de cette prestation est fixé a trente (30) jours à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service.

Le Coordonnateur

NDOA Frédéric Jean Marie
Administrateur Civil, Option
Economie et Finances

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

IMPROVE
PERFORMANCE, ACCOUNTABILITY
AND TRANSPARENCY

COORDINATION UNIT

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Section II - Request for Quotation

Ref No.: - 00126 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM Yaounde, the 10 NOV 2026

The coordinator
To:

Subject: Request for Quotation regarding the acquisition of terminals for the Treasury.

Dear Madams/Sirs.

I have the honor of requesting, hereby, your most advantageous proposal for the "maintenance of the offices of the coordination unit of the Performance, Accountability, and Transparency Improvement Program (PforR/IMPACT).

This contract is financed by a credit from the International Development Association (IDA) of the World Bank.

To this end, you will find attached to the tender documents the Bill of Quantities for these services, which I request you to price and return to me with all the required documents.

The requested documents must be submitted no later than 02 DEC 2026 at 2:00 PM o'clock in a sealed envelope addressed to ***the PforR-IMPACT Coordination Unit, located on the first floor of the annex building of the Directorate General of Budget of the Ministry of Finance, in the Fouda district on the street formerly known as Hysacam.***

The envelope must be marked:

"REQUEST FOR QUOTATION No 000 3 **/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/10-2026 *DATED* 10 NOV 2026, *REQUEST FOR QUOTATION REGARDING THE ACQUISITION OF TERMINALS FOR THE TREASURY."***

"TO BE OPENED ONLY IN THE BID OPENING ROOM."

Quotations shall remain valid for 90 days from the date of bid opening.

Bidders admitted to compete may collect the Request for Quotation file at the premises of the **Program Coordination Unit, located on the first floor of the annex building of the General Directorate of the Budget, Ministry of Finance, in the Fouda neighborhood (locality known as former Hysacam, Yaoundé)**

The quotations will be opened on 02 DEC 2026 on **the first floor of the annex building of the General Directorate of the Budget, Ministry of Finance, in the Fouda neighborhood (locality known as former Hysacam, Yaoundé), at 2:00 p.m.** sharp, in the presence of duly authorized bidders' representatives who wish to attend the opening.

The Client will award the contract to the bidder whose quotation it has determined to be substantially responsive to the requirements of the Request for Quotation document and to be the lowest evaluated.

Bidders shall submit seven **(07) copies of their offer (one (01) original and six (06) copies)** and an electronic copy on a USB flash drive containing the digital copy, marked as such. Prices shall be quoted exclusive of VAT and inclusive of all taxes (TTC), and the offer shall be accompanied by the signed model Letter of Agreement, which will constitute the contract should your offer be selected.

Quotations that do not comply with the requirements of this Request for Quotation will be rejected.

The services under this Request for Quotation will be performed at the premises of the Program Coordination Unit, located on the first floor of the annex building of the General Directorate of the Budget, Ministry of Finance, in the Fouda neighborhood (locality known as former Hysacam, Yaoundé), for a period of thirty **(30) day, renewable following an evaluation of the services deemed satisfactory.**

Please accept, **Dear Madams/ Sirs,** the assurance of my highest consideration.

Le Coordonnateur

ONDOA Frédéric Jean Marie
Administrateur Civil, Option
Economie et Finances

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

COMMISSION SPECIALE DE PASSATION DES MARCHES

Section II - Lettre de Demande de Cotation

Réf N° 0 0 1 2 6 **/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/10-2026** **Yaoundé, le** 1 0 NOV 202

Le Coordonnateur

A

MESDAMES/MESSIEURS

Objet : ***Demande de Cotation relative à l'acquisition des terminaux au profit du Trésor.***

Mesdames/Messieurs,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « ***l'acquisition des terminaux au profit du Trésor*** ».

Le présent marché est financé par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale.

A cet effet, vous trouverez ci-joint dans le dossier de Demande de Cotation, le Bordereau Descriptif Quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 2 DEC à 10H **heures** sous enveloppe cachetée adressée à ***l'Unité de Coordination du PforR-IMPACT ,Situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances sise au quartier Fouda à la rue dite ancienne Hysacam .***

Portant la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 0 0 0 1 2 ***DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/2026 DU*** 10 NOV 2026 ***, RELATIVE A L'ACQUISITION DES TERMINAUX AU PROFIT DU TRESOR ».***

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pendant ***90 jours*** à compter de la date d'ouverture des plis.

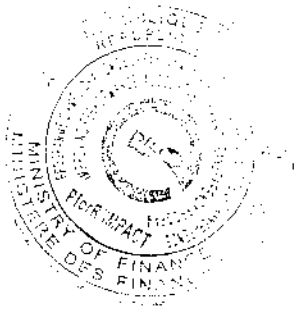
Les fournisseurs devront se référer au point 4.1 du présent dossier pour les conditions techniques à remplir pour la constitution de leurs offres respectives.

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 02 DEC 2026 à **15 heures** en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants.

Veuillez agréer, ***Mesdames/Messieurs***, l'expression de ma parfaite considération.

NB : Le délai maximum d'exécution de cette prestation est fixé a trente (30) jours à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service.





REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

IMPROVE
PERFORMANCE, ACCOUNTABILITY
AND TRANSPARENCY

COORDINATION UNIT

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

Section II - Request for Quotation

Ref No.: 00126/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM

Yaounde, the 10 NOV 2026

The coordinator

To:

Subject: **Request for Quotation regarding the acquisition of terminals for the Treasury.**

Dear Madams/Sirs,

I have the honor of requesting, hereby, your most advantageous proposal for the "maintenance of the offices of the coordination unit of the Performance, Accountability, and Transparency Improvement Program (PforR/IMPACT).

This contract is financed by a credit from the International Development Association (IDA) of the World Bank.

To this end, you will find attached to the tender documents the Bill of Quantities for these services, which I request you to price and return to me with all the required documents.

The requested documents must be submitted no later than 07 DEC 2026 at 2:00 PM o'clock in a sealed envelope addressed to ***the PforR-IMPACT Coordination Unit, located on the first floor of the annex building of the Directorate General of Budget of the Ministry of Finance, in the Fouda district on the street formerly known as Hysacam.***

The envelope must be marked:

"REQUEST FOR QUOTATION No 000 **DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/10-2026 DATED** 10 NOV 2026**, *REQUEST FOR QUOTATION REGARDING THE ACQUISITION OF TERMINALS FOR THE TREASURY."***

"TO BE OPENED ONLY IN THE BID OPENING ROOM."

Quotations shall remain valid for 90 days from the date of bid opening.

Bidders admitted to compete may collect the Request for Quotation file at the premises of the **Program Coordination Unit, located on the first floor of the annex building of the General Directorate of the Budget, Ministry of Finance, in the Fouda neighborhood (locality known as former Hysacam, Yaoundé)**

The quotations will be opened on 1, 7 DEC 2026 on **the first floor of the annex building of the General Directorate of the Budget, Ministry of Finance, in the Fouda neighborhood (locality known as former Hysacam, Yaoundé), at 2:00 p.m.** sharp, in the presence of duly authorized bidders' representatives who wish to attend the opening.

The Client will award the contract to the bidder whose quotation it has determined to be substantially responsive to the requirements of the Request for Quotation document and to be the lowest evaluated.

Bidders shall submit seven **(07) copies of their offer (one (01) original and six (06) copies)** and an electronic copy on a USB flash drive containing the digital copy, marked as such. Prices shall be quoted exclusive of VAT and inclusive of all taxes (TTC), and the offer shall be accompanied by the signed model Letter of Agreement, which will constitute the contract should your offer be selected.

Quotations that do not comply with the requirements of this Request for Quotation will be rejected.

The services under this Request for Quotation will be performed at the premises of the Program Coordination Unit, located on the first floor of the annex building of the General Directorate of the Budget, Ministry of Finance, in the Fouda neighborhood (locality known as former Hysacam, Yaoundé), for a period of thirty **(30) day, renewable following an evaluation of the services deemed satisfactory.**

Please accept, **Dear Madams/ Sirs,** the assurance of my highest consideration.

Le Coordonnateur

Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de Cotation

Demande de Cotation_N°00013DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP//SPM/ASPM2026 DU 10 NOEMBRE 2026

A: Monsieur le Coordonnateur du PforR/IMPACT

Mesdames et/ou Messieurs,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons d'assurer ***l'Acquisition des Terminaux au profit du Trésor.***

Conformément à la **Demande de Cotation n° 00013/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/SPM/ASPM/2026 DU 10 NOVEMBRE 2026** et pour la somme de _____ *Hors TVA et de* _____ *Toutes Taxes Comprises* (en chiffres et en lettres) énumérées au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures dans un délai de _____, selon les dispositions précisées dans le bordereau descriptif et quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de ___ **jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotation : l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ _____ jour de _____ 20___ .

_____ _____

[Signature] *[Titre]*

Dûment autorisé à signer une offre pour et a

SECTIONS VII

Spécifications des fournitures

Marché de services autres que les services de consultant

ACQUISITION TERMINAUX AU PROFIT DU TRESOR

Projet : *Programme d'Amélioration, de la Redevabilité, et de la Transparence (PforR/IMPACT)*

Financement : Banque Mondiale / IDA

Organisme d'exécution : *Programme d'Amélioration, de la Redevabilité et de la Transparence (PforR/IMPACT)*

Durée totale de la prestation : **30 jours calendaires**

Dates prévisionnelles : *À préciser*

Année : 2026

Date de remise des offres:

1. Bordereau descriptif et quantitatif

(À remplir par le Fournisseur)

BORDEREAU DES PRIX (à remplir par le Fournisseur)

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT (FCFA)
1	Terminal de paiement électronique (TPE) neuf, authentique, conforme aux spécifications minimales ci-après	u	50	
2	Accessoires : socle de charge USB, chargeur et câble, housse de protection, dragonne, étiquette patrimoniale	jeu	50	
3	Papier thermique 58 mm (20 rouleaux)			

		mm maximum
7	Réseaux mobiles	2G/3G/4G, carte SIM ou eSIM [illegible] avec les opérateurs autorisés
8	Wi-Fi	2,4 GHz et 5 GHz
9	Bluetooth	BLE, version 4.2 ou supérieure
10	Scanner	Lecture de codes-barres 1D et 2D
11	Caméra	5 MP autofocus, avec flash ou similaire, lecture 1D/2D
12	NFC	Types A et B, Mifare, Felica, ISO 14443 A/B et ISO 15693 ou équivalent
13	Localisation	GPS, AGPS et au moins un système complémentaire (GLONASS/Beidou)
14	Batterie	Lithium-polymère, capacité minimale équivalente à 7,6 V / 2 580 mAh
15	Ports	USB Type-C avec OTG
16	Cartes	Au moins 1 emplacement SIM et [illegible] emplacement PSAM
17	Format	Poids ≤ 400 g, format adapté à un [illegible] mobile quotidien
18	Environnement	Fonctionnement au minimum [illegible] °C
19	Accessoire de charge	Socle USB et alimentation [illegible] au électrique local
20	Administration	Mode kiosque, [illegible] et journalisation des opérations
21	Etat et authenticité	Matériel neuf, non reconditionné, [illegible] de série vérifiables, documentation constructeur

II. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

Désignation	Spécification	Quantité
Socle de charge	USB, port additionnel si disponible, compatible avec le terminal	1 par terminal
Chargeur et câble	Matériel d'origine ou certifié par le constructeur	1 jeu par terminal
Housse de protection	Adaptée au modèle, résistante aux chocs mobiles.	1 par terminal
Dragonne	Compatible et résistante	1 par terminal
Papier thermique	58 mm (57 mm admis selon tolérance), 40 mm maximum, 55 g/m², sans bisphénol A	20 rouleaux par terminal
Etiquette patrimoniale	Etiquette durable avec code inventaire et numéro de série	1 par terminal

- Tests de fonctionnement en conditions de connectivité dégradée avec prévention des doublons et synchronisation contrôlée.

IV. PÉRIMÈTRE DE LA PRESTATION

Composante	Prestations minimales
Matériels	Fourniture de cinquante (50) TPE neufs, d'origine, étanches et exempts de tout verrouillage non autorisé.
Accessoires	Socle de charge USB, alimentation électrique d'origine, housse de protection ergonomique et tout accessoire nécessaire au fonctionnement (1 par TPE).
Consommables	Mille (1000) rouleaux de papier thermique.
Paramétrage	Paramétrage recettes, ordres de recettes, références conformes à celles édités dans l'application PLUS PAY, image maître, installation des applications, rattachement des profils, habilitations, plafonds, impression, sécurité réseau, clé de prévision.
Interopérabilité	Configuration et tests d'interfaçage avec SOR PAY et d'autres systèmes d'émission.
Déploiement	Configuration unitaire, inventaire, étiquetage, tests, livraison sur sites, mise en service [illegible].
Transfert	Documentation, formation des administrateurs et agents référents, transfert des paramètres & procédures.
Garantie SAV	Garantie, maintenance corrective, assistance et remplacement des équipements défectueux selon les niveaux de service définis.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix Travail – Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

LA BANQUE MONDIALE

LETTRE DE MARCHE
N° _____/LM/MINFI/PforR-IMPACT/UCP/SPM/2026 DU_____
Passé après Demande de Cotation
N°00013 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/10-2026 DU 10 NOVEMBRE 2026
RELATIF A L'ACQUISITION DES TERMINAUX AU PROFIT DU TRESOR

TITULAIRE : _____
BP : _____
Tél : _____

COMPTE BANCAIRE : **N° Compte :** _____

LIEU D'EXÉCUTION : Yaoundé, Cameroun

DÉLAI D'EXÉCUTION : **Trente(30) jours** dès notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

MONTANT TTC : _____ (___ ___ ___) **Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

DÉSIGNATION	MONTANT TOTAL (F CFA)
MONTANT HTVA (A)	_____
TVA (19.25%) *(A)= (B)	_____
MONTANT TTC (A) + (B) (C)	_____
AIR 2.2% * (A)– (D)	_____
NET A PAYER (A) – (D) = (E)	_____

FINANCEMENT : **CRÉDIT --- N° 7720 CM**

SOUSCRITE, LE __ __ __ __

SIGNÉE, LE __ __ __ __

NOTIFIÉE, LE __ __ __ __

ENREGISTRÉE, LE __ __ __ __

LETTRE DE MARCHE N°_____/LM/MINFI/ PforR-IMPACT /UCP/SPM 2026

Passée entre

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE ET DE LA TRANSPARENCE (PforR/IMPACT)
S/C MINFI BP. : 35 Yaoundé Cameroun, situé au premier étage du bâtiment annexe de la Direction Générale du Budget du Ministère des Finances, sis au quartier Fouda au lieudit ancien HYSACAM ;

D'une part

et

BP : _____

Tél : _____

D'autre part

ACTE D'ENGAGEMENT

Aux termes du présent marché, conclu le _____

Entre

(1) Le PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE ET DE LA TRANSPARENCE (PforR/IMPACT) - Yaoundé (ci-après dénommé le « Maître d'Ouvrage Délégué ») d'une part, et (2) _____, BP : _____, Tél : _____ : (Ci-après dénommé le « Fournisseur »).

D'autre part :

Attendu que le Maître d'Ouvrage Délégué a lancé une Demande de Cotation relative à l'acquisition des terminaux au profit du Trésor et a accepté une Prestation de l'entreprise _____ pour un montant égal à _____ (_____) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (ci-après dénommé le « Prix du Marché »).

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

1. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché.

 a) **la Notification d'attribution du Marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur ;**
 b) La Cotation du Fournisseur ;
 c) Les Besoins de l'Acheteur (y compris les Spécifications et le Calendrier de livraison) ;
 d) Les Bordereaux des Prix ; et
 e) Tout autre document/s supplémentaire (s) eventuel/s.

1. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.

2. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :

 [illegible] % du prix total après [illegible] de réception des fournitures signés conformes par [illegible] Commission de Réception

3. Les paiements sont effectués en francs CFA au plus tard 60 jours après la présentation et validation de la facture timbrée en six (06) exemplaires accompagnée du bordereau de livraison, du procès-verbal de réception et du dossier administratif à jour de l'entreprise à l'Unité de Coordination du Programme.
4. Le prestataire doit assurer l'enregistrement de sa Lettre de Marché à ses frais, avant de prétendre à un quelconque paiement.

5. Le Client se libérera des sommes dues au prestataire par virement au compte bancaire de ce dernier dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Code banque :
- Code guichet :
- N° de compte :
- Clé :
- Domiciliation :
- Agence :
- Nom du Titulaire du Compte :

Soit un montant total de _____ [prix des services en toutes lettres et en chiffres. en hors taxes ou toutes taxes comprises] Francs CFA, pour une période de **45 jours** [délais d'intervention].

6. Ces prix ne sont pas révisables.

7. Le prestataire exécute les prestations conformément à son offre et à la Lettre de Marché.

8. Le délai de livraison maximum prévu est de quarante-cinq (45) jours après signature de la Lettre de Marché par le client et notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

9. Le Client peut. sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre de la Lettre de Marché. notifier par écrit le prestataire de la résiliation de la totalité ou d'une partie de la Lettre de Marché si ce dernier manque à exécuter toute obligation au titre de la Lettre de Marché. Cette résiliation expose le Fournisseur au rejet de ses propositions dans de futurs marchés similaires lancés par le Client.

10. Le Client et le prestataire feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la Lettre de Marché.

11. Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles. le Client et le prestataire ont été incapables de régler le litige à l'amiable. chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

12. Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

13. La Commission de réception de la Lettre de Marché est composée de :
 - Président : Le Coordonnateur (Chef de Service de Marché) ou son représentant;
 - Rapporteur : représentant du TRESOR-Service Informatique du TRESOR (Ingénieur du Marches);
 - Membres :

 L'Assistant en Suivi Evaluation du PforR/IMPACT;

 La Specialiste en Passation des Marchés du PforR/IMPACT ou son Représentant;
 - Observateur : Le représentant du MINMAP;

 Le Prestataire ou son Représentant.

14. LES PARTIES au contrat ont signé le Marché en conformité avec les lois du Cameroun, les jour et année mentionnés ci-dessous.

LE _____ LE _____

LE PRESTATAIRE LE COORDONNATEUR

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET PARTICULIÈRES (CCAP)

Le pays de l'Acheteur est : **La République du Cameroun.**
L'acheteur est : **Le Programme d'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (PforR/IMPACT).**
Le(s) site(s) du Projet ou le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : Les sites désignés par le Trésor Public (DGTCFM), à Yaoundé.
La langue sera : le Français
Définitions et attributions **Le Maître d'Ouvrage Délégué (MOD)** est le Coordonnateur du PforR/IMPACT. Il veille à la conservation des originaux des documents du Marché. **Le Chef de service du marché** est le Coordonnateur du PforR/IMPACT qui coordonne les opérations nécessaires à la bonne exécution des différentes phases du projet et apporte au Maître d'Ouvrage Délégué une assistance générale à caractère technique, administrative et financière à toutes les phases du projet. Par ailleurs elle veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. **L'Ingénieur du marché** le Coordonnateur Adjoint du PforR/IMPACT ou son représentant. Il est chargée du suivi de l'exécution du Marché. **Le prestataire** est chargé de réaliser les prestations suivant les règles de l'art et conformément aux cahiers de charges.
Aux fins de notification, l'adresse de l'Acheteur sera : **L'Unité de Coordination du Programme d'Amélioration de la Performance, de la Redevabilité et de la Transparence (PforR/IMPACT)** s/c MINFI BP : 35 Yaoundé Cameroun, situé au premier étage du bâtiment annexe de la direction générale du budget du ministère des finances, sis au quartier Fouda au lieudit ancien HYSACAM ; Tel : 237 6 50 44 77 51 **Ordres de service** Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : • L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maitre d'Ouvrage Délégué et notifié par l'Ingénieur du marché. • Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais ou l'objectif seront signés par le Maitre d'Ouvrage Délégué et notifié par le Chef de Service du marché. • Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de Service et notifié par l'Ingénieur le cas échéant. • Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maitre d'Ouvrage Délégué et notifiés par le Chef de service des marchés. • Les ordres de service de suspension et de reprise de la prestation, pour cause de force majeure, seront signés par le Maitre d'Ouvrage Délégué et notifiés par le Chef de service ***Le prestataire dispose d'un délai de cinq (05) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.***
Le droit applicable sera celui de : **la République du Cameroun**
Les prix de la prestation livrée et Service connexes exécutés ne seront pas révisables.
Durée d'exécution :

Le délai de livraison est fixé à <u>Trente (30) jours</u> à compter de la date de notification de l'ordre d service.

La méthode et les conditions de règlement du prestataire au titre de cette Lettre de Marché sont :

Règlement des Fournitures et Services en provenance du pays de l'Acheteur :

Le règlement des Fournitures et services en provenance du pays de l'Acheteur sera effectué en Franc CFA BEAC, sur présentation de la liasse suivante :

- **Une facture timbrée (01 original et 04 copies) suivant la réglementation en vigueur représentant les montants Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises ;**
- **Le bulletin d'émission sur lequel est apposée la mention « retenue à la source » par les services des impôts ;**
- **Un exemplaire du procès-verbal de réception des fournitures ;**
- **Un exemplaire de la Lettre de Marché signée et enregistrée ;**
- **Le dossier fiscal à jour**
- **Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) datant de moins de trois mois.**

<u>MODALITE DE PAIEMENT</u> :

La Demande de paiement se fait après livraison et réception de la prestation avec production de toute la liasse documentaire exigible.

Le règlement sera effectué par virement bancaire au nom du Fournisseur au numéro de compte ci-après :

Nom de la Banque : _____
Code Banque : _____
Code guichet : _____
N° de compte : _____
Clé : _____

La réception au lieu de destination finale se fera par étape par une commission de réception composée de la manière suivante :

<u>Président</u> : Le Coordonnateur du **PforR/IMPACT** ou son représentant ;
<u>Chef de Service</u> : Le Coordonnateur du **PforR/IMPACT** ou son représentant ;
<u>Ingénieur du marché</u> : le Coordonnateur Adjoint en charge du Suivi Evaluation -Rapporteur ;
La spécialiste en Passation des marchés ou son représentant ;
Le prestataire ;
<u>Observateur</u> : Le Représentant du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) ;
<u>Invité : Le Représentant du Trésor (DGTCFM) ;</u>
Il est à noter qu'en prélude à la convocation de la réception par le Maitre d'ouvrage Délégué, l'Ingénieur du Marché et le Chef Service organiseront une réception technique des livrables.

Cautionnement définitif : NA

Le cautionnement définitif est fixe à 4% du montant TTC de la Lettre de Marché. Le cautionnement définitif sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date réception des prestations à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande de l'Entrepreneur.

Les pénalités de retard sur la remise du rapport s'élèveront à 1/2000ème du montant TTC de la Lettre de Marché entre le 1er et le 30ème jour et de 1/1000ème au-delà du 30ème jour.

Le montant maximum des pénalités de retard sera 10% du montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de

la Lettre de Marché.

DISPOSITIONS DIVERSES

Cas de force majeure :

La force majeure s'entend de tout événement imprévisible et irrésistible empêchant le prestataire de remplir tout ou partie de ses obligations contractuelles.

Les cas de force majeure devront être signalés au Maître d'Ouvrage Délégué dans un délai de 72 heures à compter du début de l'événement. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

Dans tous les cas, il appartient au Maître d'Ouvrage Délégué de faire apprécier par une Commission constituée à cet effet les cas de force majeure évoqués.

Modifications de la Lettre de Marché :

Les dispositions **de la Lettre de Marché** ne peuvent être modifiées que par voie d'avenant.

Différends et litiges :

Tout litige survenant entre les parties devra faire l'objet d'un règlement à l'amiable.

A défaut d'un arrangement à l'amiable, la partie la plus diligente soumettra le litige à la juridiction camerounaise localement compétente.

Résiliation de la Lettre de Marché :

Le non-respect des clauses du présent contrat par l'une des parties peut entraîner sa résiliation.

La résiliation sera alors notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou transmise par porteur avec décharge

Chaque partie peut suspendre le contrat lorsque l'un des événements suivants empêche de façon prolongée l'exécution du contrat ou augmente de manière significative le risque de survenance du sinistre que l'exécution du contrat vise à parvenir : guerres, rébellion, troubles, émeute et insurrection, graves dans l'entreprise, mesures de l'autorité publique, conflits sociaux et toutes autres circonstances indépendantes de la volonté des parties.

Lorsque les circonstances ayant entraîné la suspension du contrat auront disparu, le contrat continuera à produire ses effets jusqu'à son échéance normale.

Edition et diffusion de la Lettre de Marché :

Sept (07) exemplaires de la présente **Lettre de Marché** seront édités par les soins du cocontractant et fournis au Chef de Service du Marché pour diffusion.

Timbres et enregistrement : La présente lettre de marché sera enregistrée par le fournisseur, à ses frais et dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur au Cameroun. 01 exemplaire enregistré sera renvoyé au client.

Domicile :

Pour l'exécution du présent contrat et notamment pour notification, les parties font élection du domicile aux adresses mentionnées dans le présent contrat.

Entrée en vigueur du Marché :

La Lettre de Marché entrera en vigueur dès sa notification. Les prestations débuteront dès la notification de l'Ordre de Service (OS) par l'ingénieur du marché.

En foi de quoi les parties à la présente Lettre de Marché ont signé le présent document conformément aux lois du Cameroun, les jours et année mentionnés ci-dessous.

Signé par:	Signé par: _____
Pour et au nom du Maître d'Ouvrage Délégué En présence de: **Madame NGO NGAMBI MAYI Jeanne Hortense epse BILLONG**	Pour et au nom de l'Entreprise En présence de: _____
Date_____	**Date**_____



ANNEXE 1 : Devis estimatif et quantitatif

Demande de Cotation N°**00013** /DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/10-2026 DU **10 NOVEMBR 2026** relative à l'acquisition des terminaux au profit du Trésor

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT (FCFA)	Prix total HT (FCFA)
1	Terminal de paiement électronique (TPE) neuf, authentique, conforme aux spécifications minimales	u	50		
2	Accessoires : socle de charge USB, chargeur et câble, housse de protection, dragonne, étiquette patrimoniale	jeu	50		
3	Papier thermique 58 mm (20 rouleaux par terminal)	rouleau	1000		
4	Paramétrage et intégration à TRESOR PAY (image maître, applications, rattachements, profils, référentiels, tests)	forfait	1		
5	Interopérabilité : configuration et tests des interfaces avec TRESOR PAY et d'autres systèmes d'émission	forfait	1		
6	Déploiement : configuration unitaire, inventaire, étiquetage, tests, livraison sur sites, mise en service et procès-verbaux	forfait	1		
7	Transfert : documentation, formation des administrateurs et agents référents, transfert des paramètres et procédures	forfait	1		
8	Garantie SAV : durée et niveaux de service à préciser par le soumissionnaire	forfait	1		
TOTAL HORS TAXES (HT)					
TVA (19.25 %)					
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)					

Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

NB : Le délai de livraison est de **30 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de services

DC N°00013 /DC/MINFI/PforR/IMPACT/CSPM/SPM/ASPM/2026 10 NOVEMBRE 2026
Date de remise des offres:

1. Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Total TTC et HT	Remarque
			oui	non	délai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
N								

Membres de la Commission :

Nom **Fonction** **Signature**

Demande de Cotation N°00013/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/SPM/ASPM/2026

Date de remise des cotations : **02 DECEMBRE 2026** à 14 heures 30

Date d'ouverture des plis : **02 DECEMBRE 2026** à 15 heures : Lieu d'ouverture : _____

1. Tableau de la vérification administrative des Cotations

N°	Soumissionnaires	Attestation d'immatriculation	Attestation de Conformité Fiscale	Attestation de domiciliation bancaire	Plan de Localisation	Attestation de non faillite	Attestation CNPS	Attestation non exclu des Marc Publics (ARMP
1								
2								
3								
4								
5								
6								